

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 janvier 2014

---

RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON - (N° 1720)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## AMENDEMENT

N° 2

présenté par  
M. Tardy

-----

### ARTICLE 18

Substituer au mot :

« ligne » :

le mot :

« organisée ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec le n°1.